

Alès, le jeudi 28 mai 2026

Direction Générale

Affaire suivie par : Patrick CATHELINEAU

Tél. : 04 66 56 10 04

N/Réf : PC/VS/2026

Objet : Désignation des délégués des
Conseils Municipaux et de leurs suppléants

P.J. : Décret n°2026-301 du 21 avril 2026
Arrêté n°30-2026-05-21-00001 du 21 mai 2026

Aux membres du Conseil Municipal

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Conseil Municipal se réunira le :

Vendredi 5 juin 2026

à 8 h 30

Salle des Assemblées - ATOME

Conformément au décret n°2026-301 du 21 avril 2026, il sera procédé lors de cette séance à la désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des Sénateurs.

Je vous fais parvenir l'arrêté préfectoral n°30-2026-05-21-00001 du 21 mai 2026 indiquant le mode de scrutin, le nombre de délégués supplémentaires et suppléants à élire.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, **Cher(e) Collègue**, mes salutations distinguées.

Le Maire
Président d'Alès Agglomération
Conseiller régional Occitanie
Christophe RIVENQ

